

NFT : Non-Fungible Token

Source
Wikipédia

Jeton non fungible

*fungible :
Se dit de choses
qui se
consomment par
l'usage et qui
peuvent être
remplacées par
des choses de
même nature, de
même qualité et
de même
quantité (par
exemple denrées,
argent comptant).

Un **jeton non fungible** (NFT, de l'anglais *non-fungible token*) est un type spécial de jeton cryptographique qui représente quelque chose d'unique ; les jetons non fungibles* ne sont donc pas interchangeables. Cela contraste avec les crypto-monnaies comme le bitcoin et de nombreux *utility token* qui sont fungibles par nature.

Les jetons non fungibles sont utilisés pour permettre de vérifier la rareté numérique vérifiable, ainsi que la propriété numérique et la possibilité d'interopérabilité des actifs sur plusieurs plates-formes. Les NFT sont utilisés dans plusieurs applications spécifiques qui nécessitent des éléments numériques uniques tels que l'art crypto (art rare), les objets de collection crypto et les crypto-jeux.

Les jeux de cartes à collectionner crypto ont été les premiers cas d'utilisation des NFT liés aux jeux. Des projets comme *Age of Chains* et *Rare Pepes* ont utilisé le protocole Counterparty pour émettre des cartes à collectionner blockchain basées sur Bitcoin en tant que NFT dès 2016.

L'art a été l'un des premiers cas d'utilisation de la blockchain. Le lancement de CryptoPunks en juin 2017 a ouvert la voie à l'art crypto sur la blockchain Ethereum. DADA.art a été construit à partir du modèle CryptoPunks et a lancé la première marketplace pour l'art crypto en octobre 2017.

Source
The Conversation
Pierre-Charles
Pradier
31 mai 2021

1. Art : les NFT (jetons non fungibles), qu'est-ce que c'est ?

Non-fungible token (NFT, ou jeton non fungible en français) : on peut se demander si le terme n'a pas été choisi pour son obscurité qui pique la curiosité. Un jeton non fungible serait un jeton pas comme les autres. Mais tous les cyberjetons sont singuliers : chaque bitcoin, chaque ether, comme au reste chaque billet de banque, est dûment numéroté. Ce qui n'est pas fungible, c'est-à-dire dans le cas présent pas interchangeable, c'est que chaque jeton serait conçu pour représenter un exemplaire unique d'une œuvre. Par exemple la vidéo « Charlie m'a mordu », film de 55 secondes posté sur YouTube en 2007 par les parents des deux enfants qu'on voit jouer a-t-elle été vendue le 23 mai 2021 pour 760 999 dollars américains via une enchère en ligne. Mais qu'achète-t-on au juste pour ce prix ?

Une licence d'utilisation vendue sous forme de jeton

Du point de vue juridique, il faut lire le contrat pour comprendre que le jeton correspond à une licence d'utilisation. C'est-à-dire que l'acquéreur a le droit de visionner l'œuvre en privé comme en public et de l'exploiter (c'est-à-dire de faire payer ceux qui souhaitent la voir), sous certaines conditions précisées par la licence (notamment la disjonction d'avec tout propos violent). Ce droit était auparavant concédé à YouTube, mais la famille Davies-Carr a décidé de retirer la vidéo de la plate-forme et d'en concéder l'usage au plus offrant sans pour autant renoncer à sa propriété intellectuelle.

Du point de vue technique maintenant, le support de cette licence est un jeton inscrit dans un registre partagé, en général une chaîne de blocs. Il s'agit fréquemment de la chaîne d'Ethereum (via les « normes » ERC-721 ou ERC-1155), mais d'autres protocoles comme Tezos proposent aussi

d'héberger des jetons représentatifs du droit d'usage des œuvres numériques.

À vrai dire, puisque les jetons des chaînes de blocs sont numérotés, n'importe quelle chaîne de blocs, à commencer par Bitcoin, pourrait faire l'affaire avec toutefois deux points d'attention : le prix intrinsèque des jetons tout d'abord, qui dans le cas de Bitcoin n'est pas négligeable à l'heure actuelle, et les modalités techniques de fonctionnement du registre. C'est le rôle des normes ERC, qui régissent la définition des identifiants pour les œuvres et leurs propriétaires, les modalités d'échange, etc.

Il faut comprendre enfin que l'œuvre elle-même n'est en général pas hébergée dans le jeton (pour limiter la taille de la chaîne de blocs), lequel ne comprend qu'un lien. Ainsi on peut imaginer de vendre sous forme de jeton les droits sur n'importe quel type d'œuvre, évidemment des œuvres numériques comme des dessins, des photos, des sons ou des vidéos de créateurs mais aussi d'événements sportifs (la NBA a créé une plate-forme dédiée : nbatopshot.com), ainsi que des formes plus inattendues : cartes à jouer virtuelles (comme les « cryptokitties »), articles de mode, et même des contenus pornographiques. À vrai dire, tout est susceptible de faire l'objet d'une licence d'utilisation qui sera vendue sous forme de jeton.

Cette diversité pose évidemment la question des limites : c'est l'existence d'une demande solvable qui va déterminer ce qui peut être vendu. De ce point de vue, la valeur des jetons n'est pas plus scandaleuse ni plus mirobolante que celle des transferts au football ou des jetons pseudomonétaires comme Bitcoin. Rappelons toutefois que la réglementation des États s'impose aux contenus qui sont consultables en ligne et hébergés sur des serveurs comme aux contrats.

On peut donc espérer que les jetons ne susciteront pas un marché pour les crimes filmés, les contrats d'esclavage et autres abominations. En revanche, aucune chaîne de blocs ne limite effectivement les droits de reproduction : si les normes ERC évoquées ci-dessus encadrent les modalités de duplication (en prévoyant un champ pour le nombre d'exemplaires de chaque série), rien n'empêche le propriétaire d'héberger une nouvelle série de copies sous un identifiant différent ou sur une autre chaîne de blocs. Ce risque d'étendre les reproductions au-delà de ce qui était convenu existait déjà avec les certificats physiques, et la technique nouvelle ne change donc rien.

Un système énergivore

La technique ajoute cependant une couche de complexité si on prend compte ses problèmes propres. On pense par exemple à la consommation énergétique des chaînes de blocs reposant sur la preuve de travail : en effet, l'inviolabilité des données d'Ethereum comme de Bitcoin repose sur la puissance de calcul qui est consacrée au minage, c'est-à-dire à la résolution de problèmes mathématiques qui conditionnent l'inscription de nouvelles données dans le registre. Ces opérations sont consommatrices d'énergie : pour Bitcoin, on parle de gigawatts de puissance continue, et donc de dizaines de tonnes de CO₂ par jour. Il est donc raisonnable de se tenir à l'écart d'une telle gabegie. Pour Ethereum, la consommation est certes moindre, mais pas tout à fait négligeable. Les chaînes de blocs qui reposent sur des méthodes alternatives peuvent être aussi problématiques pour l'environnement : ainsi le fonctionnement de Chia nécessite-t-il par exemple de l'espace sur les disques durs qui doivent être réservés à cet usage. Il existe heureusement des chaînes, comme celle de Tezos, reposant sur la preuve d'enjeu, dont la consommation est moindre.

Toutefois, ces distinctions montrent la complexité de ces jetons : au lieu d'un certificat imprimé une fois pour toutes, le jeton d'identification d'une œuvre (c'est la traduction que nous proposons) nécessite une infrastructure dont les propriétés présentes et futures peuvent s'avérer hautement volatiles et indésirables : outre les conséquences sur l'environnement et la disparition sans préavis de l'infrastructure informatique, on peut imaginer que la chaîne de blocs associée tolère des activités illégales, voire intolérables, comme la mise en scène de crimes ou des contrats eux-mêmes criminels. Tous les artistes et tous leurs mécènes ne souhaiteront pas forcément être exposés au risque de financer indirectement ce genre d'horreurs.

Or, à l'heure actuelle, les programmes informatiques qui opèrent les jetons ne modèrent pas les contenus. Ils ne méritent donc peut-être pas tout à fait leur nom anglais de *smart contracts*, c'est pourquoi la commission d'enrichissement de la langue française a décidé de les nommer automates exécuteurs de clauses.

Une technique immature

Les jetons d'identification proposent donc une nouvelle technique de certification des reproductions. Cette nouvelle technique, ou plutôt cette famille de nouvelles techniques car il existe pour inscrire des jetons différents types de registres partagés (parmi lesquelles les chaînes de blocs

sont les plus fréquentes), pose de nouveaux problèmes : notamment la pérennité, l'impact sur l'environnement et la contiguïté (avec des contenus intolérables). Les jetons d'identification constituent donc une technique immature.

On se souvient que la bulle des cybermonnaies en 2017 avait été suivie par une vague d'offres au public de jetons (ou ICO) qui a duré un an et demi environ : par analogie, on peut penser que l'actuel engouement pour les jetons d'identification s'inscrit dans le sillage d'une nouvelle folie spéculative. Il n'est donc pas déraisonnable d'attendre que les usages s'établissent et, comme Auguste, les Médecis et tant de grands mécènes, de se hâter lentement.

Source

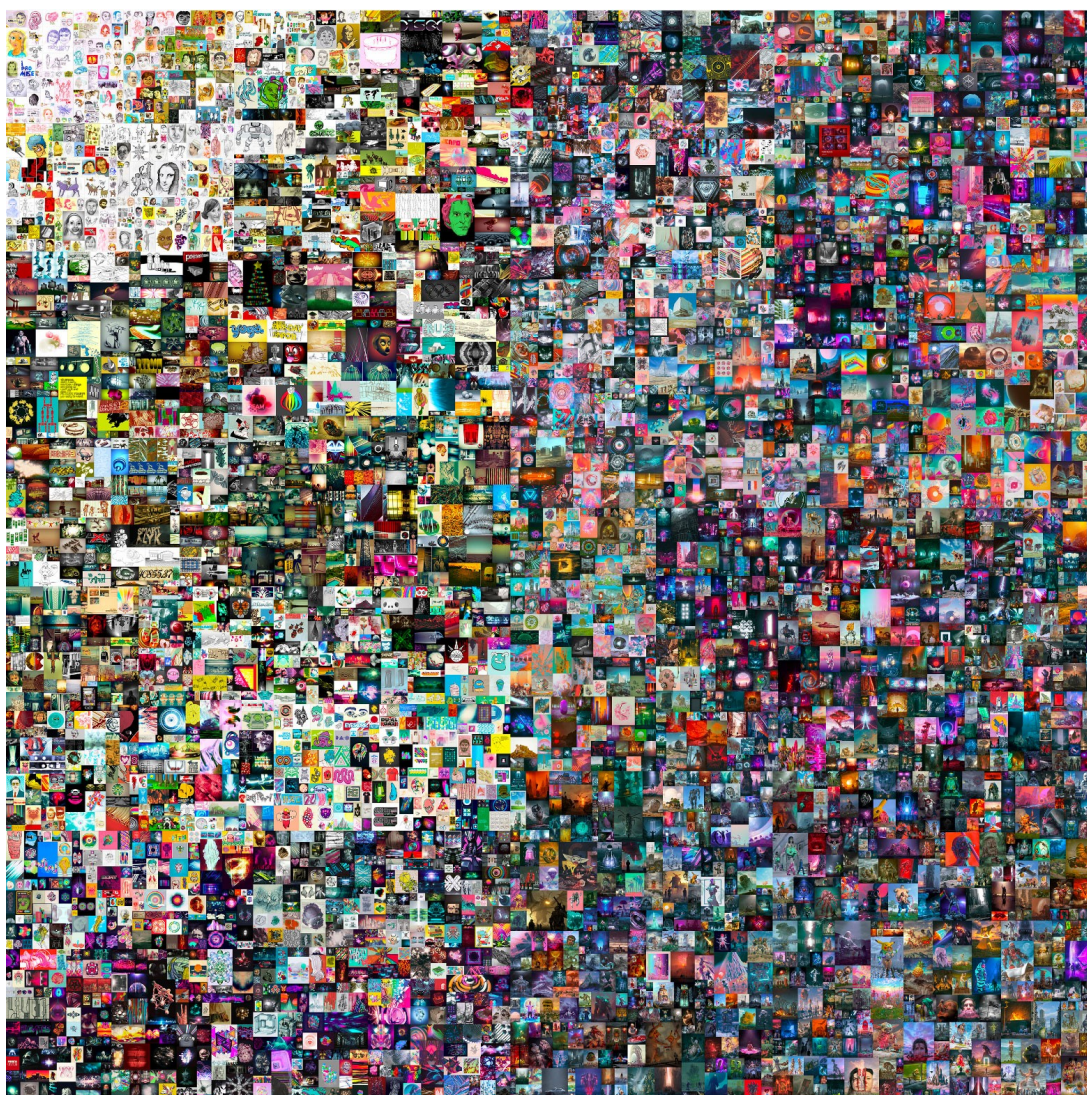
numero.com

Matthieu Jacquet

17 février 2021

2. Christie's, première maison à vendre une œuvre d'art numérique

Deux ans après avoir vendu la première œuvre d'art intégralement réalisée par un algorithme, la maison de vente aux enchères Christie's innove encore : pour la première fois, elle met en vente une œuvre intégralement numérique réalisée par l'artiste américain Beeple.



Octobre 2018 : à New York, Christie's adjuge un portrait pour 432 500 dollars. À l'époque, l'événement semble ordinaire pour la célèbre maison de vente mais en s'intéressant à l'auteur de l'œuvre, on découvre qu'il ne s'agit pas d'une personne physique : le portrait a en fait été réalisé par une intelligence artificielle qui l'a conçu à partir de milliers de peintures rentrées dans sa base de

données. Caché derrière l'acronyme GAN, le collectif parisien Obvious était à l'origine de ce procédé innovant, qui valut à la maison de vente de devenir la première à mettre aux enchères une œuvre générée intégralement par un algorithme.

Deux ans et demi plus tard, Christie's se place une fois de plus à l'avant-poste des nouvelles technologies qui façonnent l'art contemporain. Cette fois-ci, la maison met pour la première fois en vente une œuvre 100 % numérique. Composée de 5000 images aux proportions diverses, cette dernière se présente comme une immense mosaïque colorée dont les dimensions se mesurent non plus en pouces ou en centimètres mais en pixels, et son auteur répond au nom de Beeple. Connu pour réaliser des affiches en 3D et vidéos en animation, l'Américain Mike Winkelmann – de son vrai nom –, 40 ans, a parallèlement réalisé et publié une image chaque jour pendant treize ans, sans s'arrêter une seule journée, avant de les assembler dans cette étonnante composition peuplée de visages, de décors de science-fiction ou cosmiques et de paysages abstraits aux tonalités hallucinatoires. Entièrement numérique, et donc impalpable, l'œuvre baptisée *Everydays – The First 5000 Days* se fait donc la synthèse visuelle de sa pratique artistique sur plus d'une décennie autant que le témoignage de son indéfectible détermination.

Mais comment acquérir l'exclusivité d'une œuvre virtuelle ? Telle est la question brûlante posée par l'art digital à l'heure de son expansion, favorisée par la crise sanitaire et la disparition forcée des expositions physiques. En effet, jusqu'alors, la propriété des œuvres face à leurs potentielles copies et reproduction se vérifiait toujours par deux éléments majeurs : la signature de l'artiste et le certificat d'authenticité, fondamentalement liés à l'objet matériel. Pour l'art virtuel, Mike Winkelmann a trouvé une solution : encrypter sa signature dans le fichier même en utilisant la blockchain – technique sécurisée de stockage d'informations –, et ainsi intégrer des données uniques au fichier qui empêchent sa duplication. Labellisée « NFT » (*Non Fungible Token*, c'est-à-dire « preuve non fongible »), l'œuvre est donc informatiquement liée à son propriétaire grâce à ce procédé dont se félicite Beeple : « *Je pense que nous allons constater une explosion non seulement de nouvelles œuvres, mais aussi de nouveaux collectionneurs et je me sens honoré de prendre part à ce mouvement.* » Pour souligner le caractère exceptionnel et historique de cette vente, Christie's la consacre uniquement à l'œuvre en question et l'organise exclusivement en ligne du 25 février au 11 mars. Ses enchères commenceront à 100 dollars, laissant ainsi planer le mystère sur un montant qui ouvrira sans doute la voie encore timide d'un pan inédit du marché de l'art.

Source
Futura Tech
ETX Daily Up
16 avril 2021

3. NFT : rencontre avec Vignesh Sundareshan, l'acquéreur de l'œuvre d'art à 70 millions de dollars

Vignesh Sundareshan est l'heureux acquéreur de l'œuvre d'art Everydays : The first 5.000 days qui s'est récemment arrachée dans une vente aux enchères. Signe particulier, c'est un collage numérique estampillé NFT et sa valeur frise la bagatelle de 69,3 millions de dollars dans le monde des cryptomonnaies. Loin du cliché du traditionnel collectionneur d'art, le millionnaire indien se définit comme un mécène et compte ouvrir une galerie virtuelle.

Vignesh Sundareshan, un entrepreneur qui a fait fortune grâce aux cryptomonnaies et a déboursé la somme record de 69,3 millions de dollars pour une œuvre d'art numérique n'a pas, à première vue, les attributs d'un riche collectionneur. Le jeune homme de 32 ans, habillé d'un pantalon chinois et d'un t-shirt, habite dans un appartement standard de Singapour. Également connu sous le pseudonyme Metakovan, l'homme n'a aucune propriété immobilière ni véhicule à son actif et la plupart de ses investissements ont été réalisés dans le monde virtuel.

« *Mes biens les plus précieux sont mon ordinateur, et peut-être ma montre* », explique à l'AFP l'entrepreneur né en Inde et résidant à Singapour depuis son appartement à la décoration spartiate. Derrière cette apparence sans prétention, se cache un millionnaire à la tête d'un fonds qui finance des NFT ou jetons non fongibles (*non-fungible tokens*), qui désignent un certificat d'authenticité associé à un objet virtuel (image, photo, vidéo, morceau de musique).

Le mois dernier, il a emporté aux enchères chez Christie's l'œuvre d'art numérique *Everydays : the First 5.000 Days*, un collage de 5.000 images numériques, de l'artiste américain Beeple, de son vrai nom Mike Winkelmann. C'est la première œuvre d'art purement numérique jamais vendue par une grande maison d'enchères. Vignesh Sundareshan considère que le prix payé pour le collage numérique réalisé par Mike Winkelmann, devenu le troisième artiste vivant le plus coté, est justifié.



Le mois dernier, Vignesh Sundaresan a emporté aux enchères chez Christie's l'œuvre d'art numérique *Everydays : the First 5.000 Days*. © Roslan Rahman, AFP

Une connexion spirituelle à travers ce collage numérique

« *Je considère que cette œuvre était importante, explique-t-il. L'œuvre elle-même est géniale. Mais il y a aussi le message et l'intention symbolique de montrer au monde (...) qu'il y a un phénomène qui se produit underground* ». Si l'art numérique n'était encore qu'une petite niche il y a six mois, la vente de l'œuvre de Beeple à un prix record pour un NFT a fait l'effet d'une bombe sur le marché de l'art.

Le fond de l'entrepreneur Metapurse avait déjà acheté vingt œuvres de Beeple en décembre et a revendu une participation dans cette collection sous forme de « jetons ». D'un prix initial de 0,36 dollar, ces jetons valent actuellement autour de 5 dollars. Acquérir l'œuvre *The First 5.000 Days* a été une épreuve émotionnelle, confie-t-il. Les enchères chez Christie's ont duré deux semaines avec un prix initial de 100 dollars et jusqu'à 22 millions de personnes en ligne pour assister aux dernières enchères. « *Je ne pensais pas que ce serait aussi disputé, avoue le jeune amateur d'art. Et même pour moi, dépenser autant d'argent est assez difficile* ».

Le jeune homme voudrait exposer maintenant ses œuvres dans une galerie virtuelle et prévoit d'embaucher un architecte pour la concevoir. « *Sous la forme d'un avatar, vous pourrez la visiter et vous rendre à différents étages pour observer les œuvres* », promet-il. Il avoue ressentir un lien personnel avec l'œuvre *The First 5.000 Days* car, comme l'artiste, il a commencé sa carrière comme amateur dans son domaine et a rencontré le succès après plusieurs années de travail intense. Beeple a commencé à concevoir *The First 5.000 Days* en 2007, alors que son travail de designer web l'ennuyait, et il a décidé de créer une œuvre d'art par jour. « *Il a progressé chaque jour et a travaillé 13 ans pour arriver à ce point, explique Vignesh Sundaresan. Je ressens une connexion spirituelle avec lui* ».

Aider les artistes et populariser l'art numérique

Quand il était étudiant en ingénierie, le jeune homme raconte qu'il ne pouvait pas s'offrir d'ordinateur portable. Il a créé plusieurs sociétés de services en ligne, qui ont échoué, avant de trouver le succès avec une compagnie dédiée aux cryptomonnaies en 2013. À présent directeur exécutif d'une société de conseil technologique, il finance le fonds d'investissements dans les NFT Metapurse. Le jeune entrepreneur dément avoir voulu, avec ce coup d'éclat, augmenter la valeur de ses autres NFT, une accusation formulée par certains critiques. Et assure vouloir aider les artistes en popularisant l'art numérique.

Mais pour certains analystes, les NFT restent une bulle qui ne profite qu'à un petit nombre. « *Je vois quelques artistes qui obtiennent beaucoup d'argent parce qu'ils sont au bon endroit au bon moment, relève Antonio Fatas, professeur à l'école de commerce INSEAD. Mais cela n'aide pas les autres artistes* », nuance-t-il.

4. La folie des NFT commence à gagner le marché de l'emploi

Les NFT, pour Non-Fungible Token en anglais, sont dans l'air du temps et le marché de ces

jetons non fongibles, liés à la blockchain dans tous les domaines de la culture, voit apparaître les premières offres d'emploi dans le secteur.

« Business Developer NFT », « Artiste 3D », « NFT Design et Création »..., la folie des NFT commence à gagner le marché de l'emploi. De plus en plus d'entreprises recherchent leurs perles rares. Plusieurs d'offres d'emplois ont été publiées ces derniers jours. Des offres diverses pour répondre à l'accélération de l'usage de cette technologie et ses besoins sur le marché.

Sur Homajob.com, site d'annonces spécialisé dans les emplois 100 % en télétravail, la plateforme d'échange de cryptomonnaie Binance cherche son « Business Developer NFT ». Un travail de développement commercial autour de la technologie. Les conditions : avoir au moins deux ans d'expériences dans un rôle de conseil, juridique ou réglementaire, une expérience de travail « avec la cryptographie et/ou les paiements et une connaissance pratique des exigences de licence/d'enregistrement cryptographiques, de préférence ».

L'engouement pour les NFT

D'autres offres, plus vagues ou loufoques, paraissent sur le Web. Notamment des développeurs web pour créer des *marketplace* ou encore des artistes 3D pour créer une première collection d'œuvres d'art « *de petits animaux mignons avec la tête de Kim Jong-Un* », par exemple.

Mais si les offres d'emplois se comptent pour le moment par dizaines, elles devraient augmenter dans les prochaines années, car le marché des objets numériques et plus largement le secteur lié à la blockchain devrait prendre de plus en plus d'importance.

« *Je prédis qu'au cours des prochaines années, nous verrons le consensus sur les objets numériques passer de "ils ne valent rien et ne sont pas réels" à "c'est le meilleur moyen de prouver la propriété, la rareté et l'authenticité" »*, a écrit Jonathan Bales sur son blog Lucky Maverick en janvier 2021 après avoir dépensé 35 000 dollars dans un NFT. « *Je suis convaincu que les NFT sont l'avenir de la collection. L'aspect le plus excitant, pour moi, est que la fête ne fait que commencer.* »

Source
letemps.ch
Sébastien Ruche
19 juin 2021

5. Les NFT dynamitent le marché de l'art

Objet d'une spéculation débridée, ces jetons numériques permettent aux artistes de mieux contrôler leur production et leurs prix, tandis qu'ils attirent une nouvelle catégorie de collectionneurs.

Qui voudrait payer 69 millions de dollars pour un collage d'images numériques pouvant être dupliqué à l'infini ? C'est la somme qu'a déboursée un collectionneur anonyme en mars dernier pour une œuvre de l'artiste numérique américain Beeple, mise en vente chez Christie's. En réalité, l'acquéreur n'a pas acheté l'œuvre elle-même, mais un NFT associé à elle. Un *non fongible token*, un bien numérique inscrit sur la blockchain et représentant un certificat de propriété unique – et donc non fongible (à l'inverse, un bitcoin est fongible, car échangeable contre un autre bitcoin).

Au-delà de cette vente hors norme, les NFT – qui peuvent être liés à toutes sortes d'objets numériques, d'une image de chat à un extrait de match de football – offrent de nouveaux moyens de vendre et d'échanger des œuvres d'art, attirant de nouveaux collectionneurs et donnant davantage de pouvoir aux artistes. C'est peut-être ce qui restera au-delà de la frénésie actuelle.

Temporalité mixte

« Ce qui se vend le mieux actuellement, ce sont les NFT dynamiques, avec de l'audio ou de la vidéo intégrée, ceux qui utilisent de la 3D ou encore ceux qui évoluent en fonction de facteurs externes comme la météo ou la valeur d'une cryptomonnaie », détaille Michele Ficara, fondateur de Nftart.ch, une galerie spécialisée dans les NFT à Lugano.

En un an d'activité, cet « évangéliste technologique » autoproclamé affirme avoir réalisé plusieurs dizaines de ventes à des prix allant de 1000 à 4000 dollars par œuvre. La majorité des acheteurs vient d'Amérique du Nord et d'Asie, mais Michele Ficara « espère que les grandes fondations suisses se réveilleront, tout comme les grandes banques, qui voient aujourd'hui l'art comme un investissement attractif ». Quant aux visiteurs d'expositions virtuelles, quoi de mieux que d'équiper leur avatar numérique de tenues extravagantes, acquises grâce à des NFT ?

Parmi les artistes virtuellement exposés à NftArt, le collectif FOX21 utilise des NFT pour réinterpréter des classiques de la peinture italienne. Un support moderne pour une image

traditionnelle. « Les NFT constituent un lien entre le passé et le futur », explique l'une des membres, ancienne galeriste milanaise souhaitant rester anonyme. D'autres chefs-d'œuvre sont revisités à la mode FOX21, comme *Le Fils de l'homme* de Magritte (dont le visage devient un bitcoin ou une balle de tennis) ou *L'Origine du monde* de Courbet (agrémenté d'un papillon battant des ailes).

Royalties

Les NFT offrent deux avantages plus pragmatiques, poursuit notre interlocutrice. « D'une part, l'artiste peut certifier l'authenticité d'une œuvre et, d'autre part, recevoir des royalties lors d'éventuelles reventes, ce « droit de suite » s'élevant souvent à 4 % . »

Le jeton numérique non fongible a parfois davantage de valeur que l'œuvre à laquelle il est rattaché, avance Olivier Marian, cofondateur d'Arteïa, une société bruxelloise qui fournit des services numériques aux professionnels de l'art, « car le NFT fournit la preuve incontestable de l'achat, il certifie que le détenteur de l'œuvre possède l'original, ce qui est fondamental au moment de la revente par exemple ».

Pour lui, les jetons numériques peuvent apporter un relais de croissance au marché de l'art. « Ils cristallisent peut-être la révolte d'individus qui s'en sentaient exclus, qu'il s'agisse d'artistes numériques ou de nouveaux collectionneurs. Les milléniaux (génération née entre 1980 et 2000) ne veulent pas entendre parler de galeries où ils seront scrutés de la tête aux pieds; ils préfèrent acheter en ligne. Le monde de l'art l'a bien compris », affirme Olivier Marian, dont l'entreprise prépare un NFT qui serait relié à des œuvres physiques.

Rareté artificielle

Les NFT constituent un pendant numérique de ce qui se produit sur le marché de l'art depuis longtemps, estime Mathieu Bernard-Reymond, artiste photographe et enseignant à l'École supérieure d'arts appliqués de Vevey. « Ces jetons permettent de créer des séries limitées et de les vendre en obtenant des prix corrects, comme cela peut se faire en galerie. Cela souligne aussi le côté unique d'un travail. »

Mais les NFT ne suppriment pas totalement les intermédiaires, précise le photographe, qui envisage de vendre des clichés via des NFT : « Les plateformes qui créent de tels jetons offrent des conditions variables, les droits de suite y sont plus ou moins élevés; certaines permettent des modifications ultérieures de l'œuvre, d'autres non ; et il n'est pas toujours possible de revendre des œuvres sur d'autres plateformes. À l'artiste de bien se documenter avant de choisir. »

À l'instar des pratiques du marché de l'art traditionnel, la rareté créée par ces jetons numériques est artificielle. « Il peut sembler paradoxal de vouloir posséder quelque chose qui existe potentiellement en de nombreux exemplaires, reconnaît Mathieu Bernard-Reymond. Mais c'est quelque chose de tout à fait normal pour les collectionneurs traditionnels, qui sont prêts à payer très cher pour une œuvre qui n'est pas unique au monde, en édition limitée par exemple. »

Pas d'accès privilégié

Au fait, dans le monde du numérique, est-il vraiment possible de devenir propriétaire de quelque chose étant, par définition, immatériel ? « Un NFT permet d'acquérir l'exemplaire numérique d'une œuvre, analysent les avocats Stéphanie Chuffart-Finsterwald et Adrien Alberini, spécialisés dans les nouvelles technologies et la propriété intellectuelle. On ne peut pas acquérir une idée, mais son expression, via un effort intellectuel ou créatif, qui donne naissance à une œuvre, laquelle peut être déclinée sur différents supports. » Un NFT peut représenter l'équivalent d'un jumeau numérique d'un objet, par exemple une montre.

Les deux avocats genevois, par ailleurs enseignants au CAS Digital Finance Law de l'Université de Genève, prennent un autre exemple, le livre : « Il faut distinguer le propriétaire d'un livre et son auteur. Acquérir un livre donne un droit de propriété sur l'objet, le livre, mais pas sur son contenu. » Et lorsque l'objet en question est purement numérique, comme un tweet ?

Le 22 mars dernier, Jack Dorsey, l'un des fondateurs de Twitter, a vendu aux enchères un NFT lié au premier message qu'il a posté sur le réseau social, le 21 mars 2006. Prix atteint : près de 3 millions de dollars. L'acquéreur, un entrepreneur malaisien actif sur la blockchain, a justifié ainsi sa colossale dépense. « Dans plusieurs années, les gens comprendront la véritable valeur de ce tweet, comme pour la Joconde. » Acquérir ce premier gazouillis de l'histoire lui a aussi permis « de mettre l'accent sur l'importance des NFT pour la démocratisation du marché de l'art ».

Le tweet qui valait 3 millions continuera sa vie sur Twitter, a précisé Valuables, la plateforme qui a organisé cette enchère. L'acquéreur du NFT lié à ce message, qui a été signé et vérifié par son

créateur, détient l'équivalent virtuel d'un autographe. Mais que possède-t-il vraiment ? « Juridiquement, cet acquéreur est propriétaire du certificat digital certifié du tweet, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il possède un droit sur ce tweet en tant qu'œuvre ; c'est là tout l'enjeu », reprennent Stéphanie Chuffart-Finsterwald et Adrien Alberini, de l'étude Sigma Legal.

Même après avoir déboursé 3 millions de dollars, l'entrepreneur malaisien n'aura donc pas un accès privilégié à ce tweet, qui reste visible pour le grand public. À quoi bon, alors, avoir investi dans ce NFT ? « Peut-être, expliquent nos deux avocats, pour avoir été le premier titulaire d'un tel NFT. » Et espérer le revendre avec un profit significatif – une motivation centrale pour de nombreux participants à ce marché encore peu encadré.

Quid, justement, de la revente d'un NFT ? En pratique, le nom du détenteur est mis à jour sur la blockchain. Stéphanie Chuffart-Finsterwald et Adrien Alberini recommandent néanmoins de vérifier les conditions de vente prévues par le NFT et de conclure un contrat comportant idéalement une signature en bonne et due forme.

Escroqueries virtuelles

Comme toute nouvelle technologie, les NFT comportent des risques. Comme celui de perdre l'accès au code secret donnant accès au portefeuille électronique contenant ces jetons. « Si ce code, appelé clé privée, est perdu, il n'existe aucun moyen de le récupérer et personne ne pourra plus accéder aux NFT », met en garde Nagib Aouini, spécialiste de la sécurité informatique à la tête de la société lausannoise DuoKey. Selon lui, on pourrait également voir à l'avenir des tentatives de vol de NFT, « des casses virtuelles », avec des hackers qui essaieraient de s'emparer de la clé privée de portefeuilles électroniques.

Le secteur des NFT, objet d'une spéculation débridée, attire déjà les escrocs, qui mettent par exemple en vente des œuvres ne leur appartenant pas – et à l'insu de leur auteur. Ce qui pousse certains artistes à rechercher leur nom sur des plateformes comme OpenSea ou Rarible – et à souvent y trouver des pièces qu'ils ont créées mais jamais proposées à la vente.

À l'inverse, les NFT ont l'avantage d'être libellés en cryptomonnaies. Le collage de Beeple a ainsi été payé en ethers, la deuxième cryptomonnaie la plus utilisée dans le monde. Or le cours de l'ether a été multiplié par 2,3 depuis le 11 mars : les 70 millions reçus par l'artiste équivalent aujourd'hui à 160 millions de dollars. Mais cet alléchant mécanisme fonctionne uniquement si le bitcoin et ses cousins sont orientés à la hausse.

Source
letemps.ch
Yann Perreau
19 février 2022

6. Les NFT à la conquête d'Hollywood

L'industrie du divertissement américain subit de plein fouet la révolution du web 3.0.

À Hollywood, certains parlent déjà d'une révolution. Tout ce que l'industrie du divertissement compte de studios, majors et labels crée désormais son projet web 3.0, sous forme d'avatar virtuel ou de NFT vendus sur une blockchain. Vous ne savez pas ce que tout cela veut dire ? Rassurez-vous, vous n'êtes pas seul·e. Les NFT (*non-fungible tokens*) sont des créations numériques uniques « non fongibles », c'est-à-dire non reproductibles. Personne ne peut les imiter, mais tout un chacun peut les consulter en ligne, exactement comme des œuvres d'art dans un musée ou une galerie. On les acquiert à l'aide de cryptomonnaies, comme les bitcoins.

Jusqu'à récemment, le phénomène était pris de haut par Hollywood. Ça restait l'apanage des nerds et des geeks, une niche réservée aux « crypto-artistes » créant leurs œuvres en ligne, à l'image du désormais multimillionnaire Beeple, ou des « crypto-punks » vendant leurs travaux sur Ethereum. Dans le milieu du cinéma, le producteur indépendant Adam Benzine avait certes tenté de financer son documentaire *Claude Lanzmann. Spectres de la Shoah* en créant quelques NFT dès 2015, mais la tentative avait fait long feu, 9 des 10 *tokens* restant toujours aujourd'hui en quête d'acquéreur.

Problème juridique inédit

L'automne dernier, Quentin Tarantino jetait un pavé dans la mare des mœurs hollywoodiennes en lançant sans crier gare sa plateforme dédiée aux NFT, où l'on peut acheter notamment des extraits du scénario original de *Pulp Fiction*. La scène du « Royal with cheese », discussion culte entre Samuel L. Jackson et John Travolta, a ainsi été acquise pour 1,1 million de dollars. La société Miramax a immédiatement intenté un procès au cinéaste, estimant que les droits d'exploitation du film lui appartenaient. Les NFT créent ainsi un problème juridique inédit : rien dans le droit américain tel

qu'il existe aujourd'hui n'indique dans quelle mesure l'auteur d'un scénario peut ou non décliner son œuvre sous cette forme nouvelle.

Un autre vétéran incarne désormais le vent de révolte que symbolisent les NFT : avec *A Wing and a Prayer*, Martin Scorsese pourrait entrer dans l'histoire du 7^e art comme le premier réalisateur dont un long métrage a été exclusivement financé par des actifs numériques. Avec sa société NFT Studios, son producteur Niels Juul entend convaincre des investisseurs anonymes d'acquérir l'un des 10 000 NFT qu'il va « lâcher » (*to drop*), comme on dit dans le jargon, pour un total estimé entre 8 et 10 millions de dollars. Au-delà du pari, c'est tout le système de financement et de distribution qu'il remet en cause. « Les studios se contentent aujourd'hui de produire des gros films de franchise », s'emportait récemment le producteur dans le *Guardian*, évoquant une opportunité inédite de « démocratiser les pratiques » et de financer les films indépendants.

Interagir avec des avatars

Dans ce nouveau système autonome, collectif et décentralisé, tout un chacun peut investir, produire et tirer des bénéfices d'un film. Plus besoin de passer par les studios et majors, ces piliers d'une industrie très centralisée. « Le prochain film de Spielberg financé par NFT: mort annoncée pour les studios d'Hollywood ? », s'interroge ainsi *ADN*, le magazine des tendances numériques. De fait, ceux-ci s'y mettent les uns après les autres, intrigués par le potentiel inouï du web 3.0, ou simplement soucieux de ne pas être devancés sur ce nouveau marché qui bouleverse les usages et pratiques. Évoquant une véritable « ruée vers l'or à Hollywood », une enquête de *Variety* souligne que « dernièrement, il y a presque eu une nouvelle annonce NFT chaque jour ».

Les initiatives sont aussi variées que nombreuses. Célébrités, influenceurs et agences embauchent parfois de petites mains, graphistes et spécialistes du web nouvelle génération, afin qu'ils créent pour eux un avatar virtuel. The Avatar Agency, de l'entreprise Genies, est à la pointe de cette nouvelle profession peu commune, créant les avatars de Rihanna, Carli B ou Steve Aoki. L'agence vient de signer un partenariat avec Universal afin d'équiper les artistes des labels UMG d'identités numériques. Ces « représentations virtuelles cohérentes d'eux-mêmes » interagiront avec les fans de jeux vidéo ou de NFT.

Dix Snoop Dogg en 3D

Dans ce domaine, Snoop Dogg fait depuis quelques années figure de pionnier grâce au travail de l'ombre de Nick Alder. Bien que diplômé en lettres modernes, ce quadragénaire se décrit comme passionné pour les nouvelles technologies depuis l'adolescence. En décembre 2020, quand le réseau social Clubhouse explose, il comprend qu'il se passe quelque chose de nouveau dans le rapport des artistes à leurs fans. « Mon fils jouait sans cesse au jeu en réseaux *The Sandbox*, se souvient-il. L'idée m'est alors venue d'explorer cet univers. » Snoop, dont il a déjà produit un documentaire, est partant pour créer le « premier avatar virtuel du métavers ». Et voici comment dix versions 3D du chanteur sont mises en ligne, à acquérir avec toute l'iconographie propre à l'artiste – feuilles de marijuana, lunettes, ghettoblaster...

Si *The Sandbox* lancera bientôt avec Warner Music Group le premier parc à thème musical du métavers, Nick Alder est déjà ailleurs, avec l'ouverture du studio virtuel de Snoop sur la plateforme Opensea. Avec l'artiste Fluf World, il a créé des lapins oscillant de la tête vendus pour des sommes pharaoniques (jusqu'à 6 chiffres) au profit d'une œuvre de charité. Il manage également, en partenariat avec le groupe Universal Music et son label indépendant 10 : 22PM, le premier groupe de musique NFT : Kingship. Soit quatre « singes blasés » (*Bored Apes*) qui évoluent dans le métavers, où ils publient des chansons, donnent des concerts et rencontrent leurs fans.



Source de revenus pour les musiciens

L'aspect lucratif de ces initiatives saute parfois aux yeux, comme dans la collaboration de Snoop avec le créateur du même internet Nyan Cat, vendu sur Opensea pour 33 000 dollars. Nick Alder préfère mettre en avant la dimension ludique de cette nouvelle culture, à l'image du canular qu'il a monté avec le rappeur en créant le mystérieux Cozomo de Medici, soit un des plus fortunés collectionneurs de NFT, avec un portefeuille de plus de 17 millions de dollars, et derrière lequel se cachait Snoop lui-même.

Autre musicien et producteur de légende, Quincy Jones investit lui aussi dans les NFT dans une démarche de partage orientée vers les nouveaux talents. «On a vite compris qu'il y avait là une opportunité pour les artistes indépendants», souligne Thomas Duport, vice-président de Quincy Jones Productions. Et de citer le leitmotiv de «Q»: «Les carrières des artistes, ce sont des marathons, pas des sprints. Les NFT offrent une source de revenus pour les artistes sans qu'ils aient à signer trop vite avec un label ni à vendre leurs droits d'auteur.»

Duport a lancé au printemps dernier la plateforme de musique OneOf, où un morceau inédit de Whitney Houston a été acquis par un anonyme pour plus d'un million de dollars. Le site, qui se veut *eco-friendly*, propose diverses formules d'éditions limitées pour tel ou tel artiste. Il est hébergé sur la blockchain Tezos, dont la technologie n'implique pas de grosses dépenses d'énergie pour créer des NFT, contrairement aux concurrents, dont le bilan carbone est assez effrayant. Parmi les projets à venir, la production de *tokens* pour l'académie des Grammy Awards.

Une forme de résistance

Derrière ce vernis high-tech, les NFT reposent en fait sur un procédé plutôt ancien. Le financement participatif n'a en effet pas attendu l'arrivée des cryptomonnaies pour permettre à des quidams de participer à la production d'œuvres et projets culturels divers. Mais c'est un tout autre rapport à l'œuvre d'art elle-même qu'offrent les NFT. Les *tokens* numériques proposent en effet d'acquérir un fragment d'une œuvre qui ne pourra jamais être revendu à vos dépens. Enfin et surtout, le créateur original est sûr et certain de toucher les bénéfices directs de son travail, versé automatiquement sur son compte de cryptomonnaie sans intermédiaire, chaque fois qu'il est visionné ou écouté.

Les adeptes des NFT parlent d'une «utopie réaliste», de «protection du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle», d'une «forme de résistance à l'hégémonie des gros groupes de distribution et à l'exploitation des auteurs par Spotify dans la musique». Si les premières communautés virtuelles, comme Friends With Benefits, avaient un côté élitiste, qui impliquait que l'on soit accepté comme membre et que l'on débourse une certaine somme pour y accéder, les nouveaux projets offrent à tout le monde la possibilité de se jeter dans le grand bain du métavers, en acquérant par exemple un morceau de musique sur OneOf pour quelques dollars à peine, se réjouit Thomas Duport.

Nouvelle race humaine

Le phénomène est d'ailleurs en train de convaincre le grand public, non seulement du côté des consommateurs, mais aussi des nouveaux artistes, à l'image de tous ces ados qui se font un nom sur TikTok et monétisent leur célébrité en cryptomonnaie. La société Genies offre également à tout un chacun la possibilité de «créer la version fantasmée» de soi-même. Deux millions d'avatars numériques auraient à ce jour été conçus. «Nous sommes en train de créer la nouvelle race humaine», a résumé Akash Nigam, directeur de Genies, dans le *Hollywood Reporter*.

Le métavers est une mine d'or pour les marques, un nouvel eldorado où placer son produit. La configuration idéale: s'associer à une célébrité ou un influenceur qui apposera son nom et convaincra ses fans d'acheter ce qu'on souhaite vendre. Ces derniers restent heureusement vigilants et n'hésitent pas à dénoncer excès et abus. Lorsque le compte Twitter de feu Stan Lee, le créateur légendaire des plus célèbres héros de Marvel Comics, annonçait en décembre dernier le lancement sur un site dédié de NFT inspirés par le personnage Chakra l'Invincible, les admirateurs du dessinateur s'empressèrent de dénoncer la manœuvre. Reste que le marché des NFT est par définition très volatil, et que la bulle purement spéculative sur laquelle cette nouvelle économie repose pourrait s'effondrer, comme le prédisent certains experts.

Source
ladn.eu
Marine Protais
19 janvier 2022

7. C'est quoi le Bored Ape Yacht Club, ces NFT en passe de devenir des stars de la musique ?

Ils sont le signe d'appartenance à une communauté très sélect, les best-sellers des NFT, l'un des projets phares du Web3.

Certains ont un cigare en bouche, d'autres des lasers à la place des yeux, une tenue léopard ou encore un chapeau de cow-boy... Tous ressemblent à des singes anthropomorphes à l'air légèrement blasé. Peut-être les avez-vous déjà croisé en photo de profil de certains comptes Twitter. Le présentateur américain star Jimmy Fallon a par exemple affiché fièrement le sien il y a quelques mois. Leur nom ? Le Bored Ape Yacht Club. Il s'agit d'une collection NFT, ces objets numériques (en l'occurrence des images) certifiés sur la blockchain.



Le best-seller des NFT

On compte 10 000 Bored Apes, chacun est unique et a été généré aléatoirement par un algorithme. Et ils brassent des milliards de dollars. Leurs ventes auraient généré 2 milliards de dollars depuis leur création par Yuga Labs en avril 2021, selon le site spécialiste Nonfungible. Le plus cher d'entre eux a été vendu 2,9 millions de dollars en septembre 2021. Il s'agit donc du projet de NFT qui amasse le plus d'argent, devant le jeu Sandbox et les CryptoPunks, d'autres avatars à collectionner, pionniers du genre.

Petite subtilité : il existe également 20 000 Mutant Bored Apes, leurs petits frères à l'allure plus délurés, qui peuvent être créés uniquement si vous possédez déjà un Bored Ape et un autre NFT de type « sérum ». Tout un programme.

Comme d'autres NFT dits « collectibles », ou objets de collection, les singes Bored Apes permettent avant tout d'appartenir à une communauté très *select* (dont le ticket d'entrée minimum en ce moment est de 78 Ethers, soit 240 000 dollars selon la marketplace OpenSea), d'afficher son trophée en avatar sur Twitter, d'obtenir certains accès à des événements privés en ligne ou IRL. En septembre dernier, le NFT.NYC, sorte de Coachella pour cryptobros, illustre bien ce nouveau gotha. Les heureux propriétaires de NFT étaient invités à se retrouver pour faire la fête sur des yachts.

Inventeurs d'un nouveau type de divertissement ?

Mais les Bored Apes ont une particularité (et pas des moindres) par rapport à leurs frères CryptoPunks. Les propriétaires de Bored Apes peuvent exploiter commercialement le personnage qu'ils ont acheté. Ils en sont pleinement propriétaires, ce qui n'est pas le cas des acheteurs de CryptoPunks par exemple, souligne *Fast Company*. Cela signifie qu'un détenteur de Bored Ape peut créer un film, une musique, une marque en utilisant l'image de son singe. Bref, se faire un peu d'argent sur un JPEG qui lui a quand même coûté un bras.

Jim McNelis, amateur de NFT, a ainsi créé un groupe de musique baptisé « Kingship » en partenariat avec 10:22 (un label d'Universal), avec 4 de ses Bored Apes – il en possède 167 au total. Leur musique sera disponible sur les sites de streaming classiques, et leurs clips visibles dans divers jeux vidéo et métavers. « Chaque membre du groupe a sa propre histoire et personnalité », précise 10:22 dans un communiqué.

Le producteur star Timbaland a quant à lui annoncé sa société de divertissement métavers, Ape-In Productions, qui produira des artistes propriétaires de singes NFT, comme le groupe de hip-hop The Zoo constitué de 5 singes. Un autre propriétaire de NFT a créé une marque autour de son Bored Ape « Jenkins the Valet » et a développé un projet d'écriture collective autour de son nom.

Le crash-test du Web3 ?

Pour *Fast Company*, le modèle du Bored Ape Yacht Club est une sorte de crash-test pour savoir si la rhétorique Web3 sur la décentralisation, le contrôle rendu aux utilisateurs, peut se vérifier. La manière dont les détenteurs de Bored Apes vont profiter de leurs droits de propriété intellectuelle répondra à une partie des interrogations autour de cette nouvelle version du Web.

Source
neonmag.fr
Juliette Halliez
30 avril 2021

8. « Disaster Girl » : la petite fille vend virtuellement son célèbre mème 500 000 dollars

La business du mème est lancé. La petite fille sur le très populaire mème « Disaster Girl » vient de gagner, 16 ans plus tard, 500 000 dollars grâce à la technologie NFT. Et va les redistribuer pour la bonne cause.

À 4 ans, Zoë était loin de s'imaginer que son visage malicieux devant cette maison en feu lui rapporterait le pactole. « Disaster Girl », de son vrai nom Zoë Roth, a aujourd'hui 21 ans, et vient de gagner 500 000 dollars en revendant grâce à une monnaie virtuelle la photo à l'origine du mème. Cette photo, prise en 2005, est devenue iconique et a été détournée à d'innombrables reprises sur Internet.

D'après The News & Observer, Zoë Roth aurait reçu un jour un mail d'une personne lui conseillant de s'intéresser au NFT « Non-Fungible Token », une technologie née en 2017 qui protège les œuvres virtuelles. Les NFT sont le plus souvent utilisés pour acheter, échanger et collectionner des œuvres d'art numérique. Tous les NFT, y compris désormais le mème « Disaster Girl » sont estampillés d'un code numérique unique qui garantit leur authenticité. Toute copie de cette œuvre non « certifiée » par la technologie serait invalide, ce qui lui donne une valeur.

En avril 2021, Zoë Roth décide alors avec sa famille de vendre la photo pour 180 Ether, une forme de cryptomonnaie, lors d'une vente aux enchères. Comme pour toute devise, la valeur de l'Ether fluctue, mais au moment de la vente cela correspondait à environ 495 000 dollars. D'après le New-York Times, les Roth ont néanmoins conservé le droit d'auteur et recevront 10 % des ventes futures.

Un cliché familial accidentellement devenu un mème

Un samedi matin de 2005, la petite fille part se balader avec sa famille pour voir une maison en feu dans leur quartier de Caroline du Nord aux États-Unis, comme le raconte Zoë Roth, dans la vidéo « I Accidentally became a meme : disaster girl » pour le média BuzzFeedVideo. Il s'agissait en réalité non pas d'un accident, mais d'un feu intentionnel pour que les pompiers s'entraînent. Pendant que Zoë regarde impressionnée les flammes englober la maison, son père, photographe amateur, a la brillante idée d'immortaliser le moment.



Dave Roth, le père de Zoë, gagne quelques années plus tard, un concours photo grâce à ce cliché, qui se retrouve alors publié dans la presse. La photo a ensuite fait le buzz sur les réseaux sociaux, car sa mise en scène laisse penser que la gamine est à l'origine de l'incendie, et s'en réjouit. La petite fille au sourire diabolique devient alors « Disaster Girl ».

Aujourd'hui, l'étudiante à l'Université de Caroline du Nord a décidé de profiter de cette somme pour rembourser ses prêts étudiant et faire un don à des œuvres caritatives.